



COMMUNE de
DAUENDORF

annexe :
NEUBOURG



Infos communales

Juillet-Août 2025

Cinq années riches en projets réalisés

Dans 8 mois, le mandat de l'équipe municipale prendra fin. D'importants investissements ont été réalisés sur le territoire de Dauendorf – Neubourg sur la période 2020-2025 par la Municipalité, la Communauté d'Agglomération de Haguenau, le SDEA et la CeA. Merci à tous les acteurs qui ont oeuvré pour le bien vivre de nos habitants durant ces 5 dernières années.

Le Maire : Claude BEBON

Le projet phare de ce mandat est sans nul doute celui du **réaménagement du « Cœur » du village** avec l'acquisition et la démolition de deux maisons, la sécurisation du carrefour, la création d'un parking et la construction d'un cabinet médical en 2022, la rénovation et la sécurisation des annexes du presbytère en 2024, la rénovation et transformation du presbytère en 2025 et l'aménagement de son jardin prévu en 2026.

Le montant prévisionnel TTC de ce projet fin 2025 est de **1 650 000 €**.

D'autres grands chantiers ont rythmé ces 5 dernières années :

- la traversée de Neubourg,
- les travaux d'aménagement de la rue du Cimetière et de la rue du Muguet en vue d'une future zone économique,
- la création de 2 lotissements communaux à Neubourg,
- la mise en service par la CAH de 42 nouvelles lignes RITMO dont la ligne 11 Haguenau – Val de Moder qui dessert Dauendorf (**extension du transport à la demande pour Neubourg à compter du 1^{er} août**),
- la création d'une voie verte entre Uhlwiller et Dauendorf,
- la finalisation en 2025 par le SDEA d'un bassin de rétention près de la chapelle Saint Antoine pour protéger les habitants contre les inondations,
- divers travaux de voirie et réseaux à **Neubourg** : impasse des Genêts, zone de loisirs, placette rue Principale et à **Dauendorf** : rue Huttenwald, impasse des Merles, rue de la Croix Noire, arrêt Espace Concordia, création de places de stationnement dans certaines rues.

De nombreux travaux ont été réalisés à l'**Espace Concordia**, le **terrain de football** a été équipé d'un nouvel éclairage, le **hall communal** a été réhabilité par nos bénévoles sur plusieurs années, de nouveaux équipements ont été acquis et diverses réfections et mises aux normes effectuées.



Sur la période 2020 – 2025 le total des investissements réalisés par la **commune** se monte à **2 620 000 € TTC**, par la **CAH** à **1 251 000 € TTC**, par le **SDEA** à **822 000 € TTC** et par la **CeA** à **200 000 € TTC**.

Ce qui représente un total global sur la période de 4 893 000 € TTC soit 3 400 € par habitant. Pour financer ses investissements la commune a bénéficié de **subventions** de l'Etat, de la Région Grand Est et le CeA à hauteur de **660 964 €**.

Et continuez à suivre nos actus et infos communales sur notre site www.dauendorf-neubourg.fr et sur notre page Facebook

La commune, ses élus et son personnel se sont également investis dans :

- L'élaboration du nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal de la CAH et ses 36 communes
- Le soutien aux associations locales (total des subventions communales : **76 000 €** de 2020 à 2025)
- Les actions en direction des jeunes dont l'opération Ploubelle la Ville en 2023 et la réalisation d'une fresque murale sur le hall communal en collaboration avec le graffeur Jako Custom en 2025
- Les actions en direction des aînés dont le projet de territoire pour nos séniors soutenu par la CeA
- Le soutien à l'économie locale avec le projet d'une zone économique
- Les actions en faveur de l'environnement
- Les actions en faveur de la culture, l'histoire et le patrimoine local (expositions, conférences, éditions de deux livres de Christian Schalck, participation au projet de coopération avec la ville brésilienne de Botupura)
- Le rapprochement avec la ville de Bad Herrenalb
- Les actions de communication améliorées vers les habitants

Une particularité financière à relever :

Il n'y a pas eu d'augmentation des taux communaux de nos impôts locaux pendant ces 11 dernières années malgré les investissements importants réalisés. Les taux restent **inférieurs** à ceux de la plupart des communes voisines de même importance. En 2023, notre taux communal de taxe foncière sur les propriétés bâties est de **20,95 %** contre 23,69 % pour Batzendorf et 25,57 % pour Niederschaeffolsheim.



N'oublions pas **l'investissement permanent et important** des nombreux **bénévoles** sur toute la période 2020-2025 avec notamment :

5 journées citoyennes qui ont eu lieu (sauf en 2020) ainsi que d'autres journées qui ont abouti à de nombreuses réalisations :

2020 : Aménagement du Geiersberg

2021-2022-2023 : réhabilitation du hall communal

2021 : mise en place de bandes occultantes au grillage du cimetière de Dauendorf

2021 : mise en place de bancs et tables au Geiersberg et à la chapelle de la Croix Noire

2022 le 11 avril : réalisation d'un nid de cigogne sans cigogne pour l'instant

2022 : découverte par deux conseillers de la fameuse source Le Rettelsburne et démarrage de travaux qui se sont poursuivis les années suivantes

2023 : rénovation du mur du cimetière à Neubourg

2023 : dépose tuiles et plafonds dans l'annexe du presbytère

2024 : travaux à l'intérieur du presbytère

2025 : démolition du mur de séparation presbytère église

2025 : création d'un terrain de pétanque et travaux sur les murs du cimetière à Neubourg



Un grand merci à vous tous !!

Les nouveaux bénévoles qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus !

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026.

Vous souhaitez devenir conseiller municipal ?

Voici les qualités requises pour le devenir :

Pour devenir conseiller ou conseillère municipale, il faut avant tout avoir envie d'agir pour sa commune et vouloir participer à la vie et à l'animation de sa commune.

Le conseiller municipal est un élu. Il se doit donc d'être doté d'un solide sens du devoir et d'une réelle volonté de servir ses administrés. Les habitants d'une commune attendent que les membres du conseil municipal soient disponibles, proches d'eux, à l'écoute et attentifs à leurs besoins.

Voici les différentes missions et tâches qui vous incomberont :

Participer aux affaires de la commune d'une manière globale et voter ou amender les projets de délibérations, être actif au sein des réunions du conseil municipal en proposant ou en décidant des projets communaux et en participant à leur réalisation et suivi dans le cadre des réunions de chantier, voter le budget municipal, approuver le compte financier unique du Maire et celui du receveur municipal, participer aux débats sur les orientations et travaux de la commune, être présent ou représenter la commune au sein d'associations ou d'organismes intercommunaux.

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !



Vendredi 15 août : Conseil de Fabrique : Messe à la Croix Noire et repas à l'Espace Concordia

Samedi 13 septembre : LMR Pole : Spectacle à l'Espace Concordia

Dimanche 28 septembre : Groupe folklorique : Messti

Lundi 29 septembre : Groupe folklorique : Soirée harengs

Vendredi 10 octobre : Conférence sur la guerre d'Algérie à l'Espace Concordia

À vos agendas !